



## Déclaration des élus du SNUipp à la CAPD du 26 novembre 2009

La CAPD réunie aujourd'hui doit examiner la liste des collègues qui vont bénéficier d'une promotion d'échelon.

Le SNUipp rappelle son opposition au système d'avancement à plusieurs vitesses qui pénalise financièrement les enseignants. Ce système qui vous permet de faire les propositions d'avancement que nous étudierons aujourd'hui, débouche sur un résultat sans appel : seuls 2 % des professeurs des écoles sont au dernier échelon de la classe normale, 50 % de nos collègues partent à la retraite sans atteindre le 11<sup>ème</sup> échelon et seul 0,1 % obtiennent le dernier échelon de la hors classe.

Par ailleurs, si le changement d'échelon permet à ceux qui en bénéficient une amélioration temporaire de leur pouvoir d'achat, nombre de promouvables ne seront pas promus !

De plus, le changement d'échelon ne se substitue pas à une revalorisation financière globale. Cette augmentation générale des revenus est aujourd'hui absente des propositions ministérielles et place de nombreux enseignants dans des situations financières difficiles. Les quelques primes mises en place ne touchent à chaque fois qu'une partie restreinte des enseignants et ne masquent que difficilement leur objectif réel : faire passer en douceur des réformes controversées. Ces primes ne permettent pas de lutter contre la perte de pouvoir d'achat qui depuis 2000 est de l'ordre de 9 %. Elles ne permettent pas, non plus, de faire remonter le traitement des enseignants du primaire de notre pays dans le classement des rémunérations fait par l'OCDE. Celui-ci nous place en 22<sup>ème</sup> position sur 28.

C'est pourquoi nous demandons, pour tous les instituteurs et tous les professeurs des écoles, un avancement à une seule vitesse, la plus rapide, comme cela existe déjà pour certaines catégories de personnel : professeurs des écoles pour les 4 premiers échelons, directeurs des établissements spécialisés, directeurs d'école d'application, professeurs des écoles hors classe notamment.



**DONNONS à l'éCOLE  
LES MOYENS  
DE SES AMBITIONS !**

**SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC**

Section de Seine et Marne – 12 Bd de l'Almont – BP 85 77001 MELUN CEDEX

Téléphone : 01 64 09 54 00 - Fax : 01 60 68 18 76 - <http://77.snuipp.fr> - [snu77@snuipp.fr](mailto:snu77@snuipp.fr)